



**Groupe TAVINI HUIRAATIRA**

*Assemblée de Polynésie*



**Question écrite au gouvernement**

**M<sup>me</sup> Éliane TEVAHITUA**

*Représentante à l'assemblée de Polynésie française*

N°272/2019/GTH/CAB/ET/et  
Papeetē, le 27 décembre 2019.

À

**Monsieur Jacques RAYNAL**

**Ministre de la santé et de la prévention, en charge de la protection sociale généralisée (MSP)**

**Objet :** Prise en charge de la radiothérapie au centre hospitalier de la Polynésie française (CHPF)

**Monsieur le ministre, ia ora na**

Le service d'oncologie et de radiothérapie du CHPF a prodigué en 2018, 1.762 consultations de radiothérapie en hausse de + 31,2 % par rapport à 2017 et effectué concomitamment 9.568 séances de radiothérapie à destination de patients atteints de pathologies cancéreuses<sup>1</sup>.

L'équipe paramédicale composée notamment de sept manipulateurs de radiothérapie s'affaire sans relâche afin d'assurer le bon déroulement des séances prescrites par le radiothérapeute ainsi que le maniement des deux accélérateurs linéaires de particules de radiothérapie plus communément appelés Clinac qui permettent autant que possible un traitement ciblé des zones cancéreuses.

Depuis quelques semaines, les patients ayant vocation à fréquenter le service de radiothérapie pour les besoins de leur traitement sont confrontés de manière récurrente à des dysfonctionnements desdits accélérateurs de particules qui obligent les équipes soignantes à reporter voire annuler les séances de radiothérapie.

Par ailleurs, il semble que de nombreux patients soient également confrontés à des difficultés récurrentes à obtenir des examens radiologiques sollicitant l'imagerie par résonance magnétique (IRM), les délais d'attente pouvant parfois atteindre plusieurs mois.

Aussi, Monsieur le ministre, je souhaiterais être instruite des mesures que vous mettrez en oeuvre afin de remédier à ces dysfonctionnements et ainsi alléger la charge de travail des équipes soignantes et améliorer la qualité de la prise en charge auxquels nos patients ont légitimement droit.

**Je vous remercie Monsieur le ministre, du soin que vous prendrez à me répondre et vous adresse mes meilleurs vœux de bonne santé à l'orée de la nouvelle année 2020 et de cette nouvelle décennie.**

**M<sup>me</sup> Éliane TEVAHITUA**

<sup>1</sup> Rapport d'activité 2018 du Centre hospitalier de Polynésie française, page 35